

THAT it be resolved that the language that is found on the Laurentian University diplomas be to the choice of the student, either in Latin, English, French or in aboriginal language.

RATIONALE:

This motion would permit students to choose the language in which their diploma would be; either Latin, English or French. In accepting this motion, there would not be any supplementary costs to this choice that you would be giving the students because the diplomas are now being printed here on campus. Furthermore, this would also be an advantage for the students who are approaching employers to be able to easily know what is written on their diplomas, if that is what they wish.

A discussion period ensued and students' representatives provided additional information on the rationale, insisting on the freedom of choice for students.

Mr. Ron Smith did not foresee any problem in acquiescing to the students' request. He welcomed this as an opportunity to revise the Laurentian University diploma and suggested that once revised, the new diploma should be brought back to Senate for its approval.

The motion was adopted.

QU'il soit décidé que la langue de rédaction des diplômes conférés par l'Université Laurentienne soit, au choix du membre de la population étudiante, le latin, l'anglais, le français ou en langue autochtone.

JUSTIFICATION

L'adoption de cette proposition permettra aux membres de la population étudiante de choisir la langue dans laquelle leur diplôme sera rédigé : le latin, l'anglais ou le français. Le fait de leur donner ce choix n'entraînera aucune dépense supplémentaire, car les diplômes sont désormais imprimés sur le campus. Un autre avantage serait que les employeurs pourraient comprendre ce qui est écrit sur les diplômes que membres de la population étudiante leur présentent.

Une discussion s'ensuit et les personnes représentant la population étudiante donnent des informations supplémentaires sur la justification, en insistant sur la liberté de choix de la clientèle étudiante.

M. Ron Smith ne prévoit pas de difficultés si l'on acquiesce au souhait de la population étudiante. Il trouve que cette solution donne l'occasion de réviser le diplôme de l'Université Laurentienne, lequel, après révision, devrait être présenté au Sénat pour être approuvé.

La proposition est adoptée.